

Année Scolaire 2011 – 2012

INFORMATIONS PRATIQUES

ARGENT DE POCHE ET CHEQUIER :

L'école ne répond pas des vols commis à l'intérieur de l'établissement, qui ne sont, par ailleurs, pas couverts par les assurances. Il est conseillé aux élèves de ne pas avoir sur eux trop d'argent, ceci pour écarter les risques de perte ou de vol.

Chacun doit veiller à la sécurité de ses affaires (carnet de chèques, carte bleue, objets de valeur, ...)

INFORMATIQUE :

Tout l'équipement informatique nécessaire à la scolarité sera fourni sur place, il n'est donc pas autorisé d'apporter un ordinateur portable. En revanche une clef USB sera très utile.

CARTE D'IDENTITE :

La procédure d'inscription aux concours nécessite une carte d'identité ou un passeport comportant une photo récente. Nous vous encourageons à effectuer dès à présent des démarches de renouvellement éventuel.

LES VACANCES SCOLAIRES : Seront affichées à la rentrée.

Il est demandé aux parents de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre aux élèves de respecter **scrupuleusement** les dates des vacances affichées.

Aucune dérogation ne sera accordée, sauf circonstances exceptionnelles. Dans ce cas, seule la Direction de l'Ecole est habilitée à trancher, sur demande expresse des Parents dûment motivée et formulée dans des délais raisonnables.

Merci de votre compréhension.

TELEPHONE PORTABLE :

L'usage du « Portable » est toléré. Mais celui-ci doit être utilisé avec discrétion pour ne pas perturber le travail et la concentration. **Il est interdit aux heures d'études et après 21H.**

Merci de ne pas appeler les élèves à ces heures-là.

En cas de problème grave, joindre la Direction de l'Ecole.